



Réseau d'échange de services de Mascouche et Terrebonne

## RAPPORT ANNUEL

1<sup>er</sup> AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025



Membre du

RÉSEAU



Table des

# MATIÈRES

---

## INTRODUCTION

---

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Mot de l'équipe ..... | p.3 |
|-----------------------|-----|

## L'ACCORDERIE LES MOULINS

---

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Notre historique .....   | p.4 |
| Nos valeurs.....         | p.4 |
| Notre organisation ..... | p.5 |
| Nos comités .....        | p.5 |

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025

---

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Échange de services .....       | p.6  |
| Administration .....            | p.9  |
| Membrariat .....                | p.10 |
| Vie associative .....           | p.11 |
| Communication / promotion ..... | p.11 |

## RAPPORT DE COMPTABILITÉ

---

|                           |      |
|---------------------------|------|
| États des résultats ..... | p.14 |
|---------------------------|------|

## 2025-2026

---

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| Plan d'action 2025-2026 .....         | p.15 |
| Prévisions budgétaires 2025-2026..... | p.17 |

## CONCLUSION

---

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| Engagement vers l'avenir ..... | p.18 |
|--------------------------------|------|

# INTRODUCTION

## Mot de l'équipe

Chers membres, partenaires, alliés et amis de L'Accorderie,

Cette année 2024-2025 marque officiellement notre première année complète de services, depuis l'Assemblée générale de fondation. Et quelle année ce fut !

Lancer un projet d'économie solidaire dans un contexte incertain n'est pas chose facile. Comme plusieurs le savent, certains espoirs, notamment en matière de financement, ne se sont pas concrétisés comme nous l'espérions. Et pourtant... jamais nous n'avons baissé les bras.

Avec l'appui d'un conseil d'administration engagé, d'un parrainage d'exception empreint de générosité et de dévouement, et de membres portés par l'espoir et la volonté d'agir, nous avons tenu le cap. Nous avons posé les premières fondations de notre Accorderie, poursuivi nos efforts pour faire connaître notre mission, favorisé les échanges de services entre membres, et semé les graines d'une communauté solidaire et inclusive.

Plusieurs projets ont également été mis en place : le lancement de notre programme Ambassadeur, la création de nos outils de promotion ainsi que la mise en place de comités, une étape essentielle pour structurer notre vie associative.

Chaque geste, chaque heure donnée, chaque échange réalisé cette année porte en lui une grande valeur : celle de croire qu'un autre modèle est possible.

L'Accorderie Les Moulins, c'est plus qu'un système d'échange de services. C'est une communauté qui mise sur la dignité, l'entraide et la richesse humaine. C'est un projet de société, ancré localement, qui continue de se construire grâce à vous.

Merci de faire partie de cette belle aventure.  
Et surtout... merci de continuer d'y croire avec nous.

Solidairement, 😊

L'équipe de L'Accorderie Les Moulins

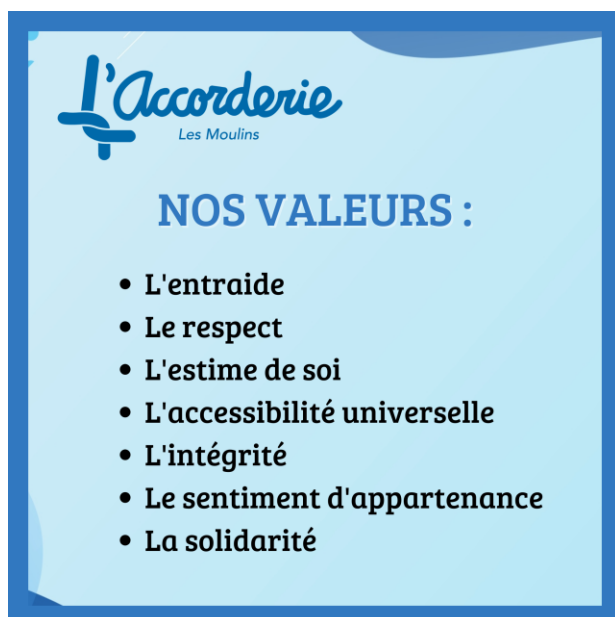
# L'ACCORDERIE LES MOULINS

## Notre historique

L'Accorderie Les Moullins est née d'une initiative citoyenne portée par quelques membres de l'organisme Action Populaire des Moullins, qui en a assuré le parrainage jusqu'en août 2020. Lancée officiellement le 11 juillet 2017, cette initiative se nommait Entraide Populaire des Moullins et visait à créer un réseau solidaire favorisant l'échange de services entre citoyens. Dès ses débuts, des présentations publiques, des rencontres avec les élus et des collaborations avec divers groupes et organismes locaux ont permis de faire connaître le projet et de recruter des membres engagés.

Depuis avril 2024, après 7 ans de travaux collectifs et d'expérimentation, le projet Entraide Populaire des Moullins laisse la place à L'Accorderie Les Moullins. Constituée en organisme sans but lucratif (OSBL), elle fait officiellement partie du Réseau Accorderie grâce à l'obtention d'une franchise sociale. Ce développement a été rendu possible grâce à l'implication de nombreux bénévoles et au soutien de la Coopérative de Solidarité Le Chez-Nous du Communautaire des Moullins. Aujourd'hui, L'Accorderie Les Moullins incarne les valeurs de solidarité et de coopération, rassemblant des citoyens engagés dans une dynamique d'échanges enrichissants pour la communauté et fête son premier anniversaire de fondation.

## Nos valeurs



**L'Accorderie**  
Les Moullins

**NOS VALEURS :**

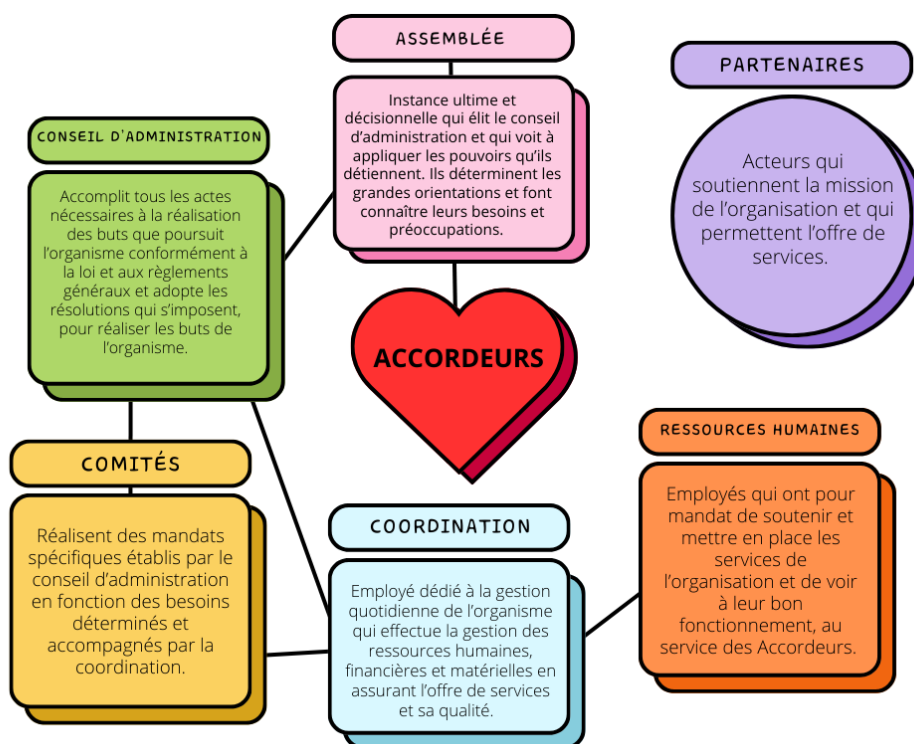
- L'entraide
- Le respect
- L'estime de soi
- L'accessibilité universelle
- L'intégrité
- Le sentiment d'appartenance
- La solidarité



**L'Accorderie**  
Les Moullins

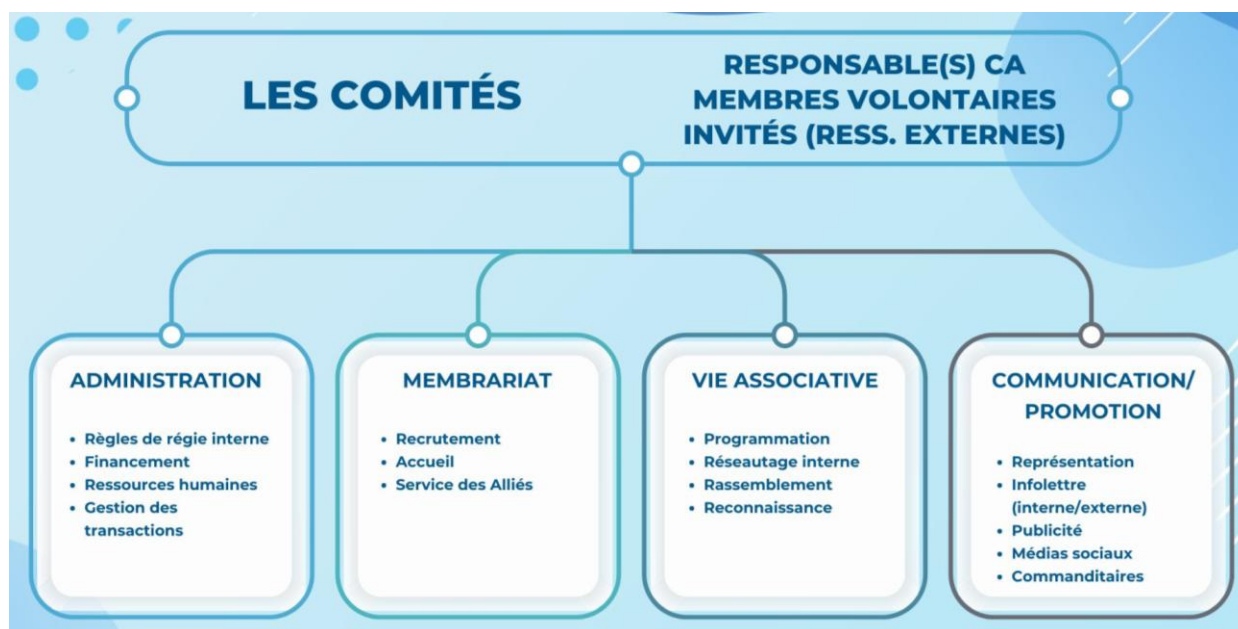
**ET SI**  
**on s'échangeait**  
**PLUS QUE**  
**des "likes" ?**

## Notre organisation



## Nos comités

Les comités au sein de L'Accorderie Les Moulins sont des organes consultatifs essentiels, chargés d'organiser et de faciliter divers aspects de notre organisation. Leur objectif principal est de soutenir et de promouvoir une gestion collective et participative, où chaque membre contribue activement à la vie associative.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025

## Échange de services

### L'échange individuel

L'Accorderie, c'est d'abord un système d'échange de services où chaque Accordeur met à la disposition des autres Accordeurs à la fois son temps et ses compétences. Le membre offre ou reçoit des services comme de l'aide pour déménager, du dépannage informatique, des formations diverses, du transport en voiture, de l'aide pour la déclaration d'impôts, etc. L'échange de type individuel peut se faire avec un seul Accordeur ou avec un petit groupe d'Accordeurs (pour déménager, par exemple).





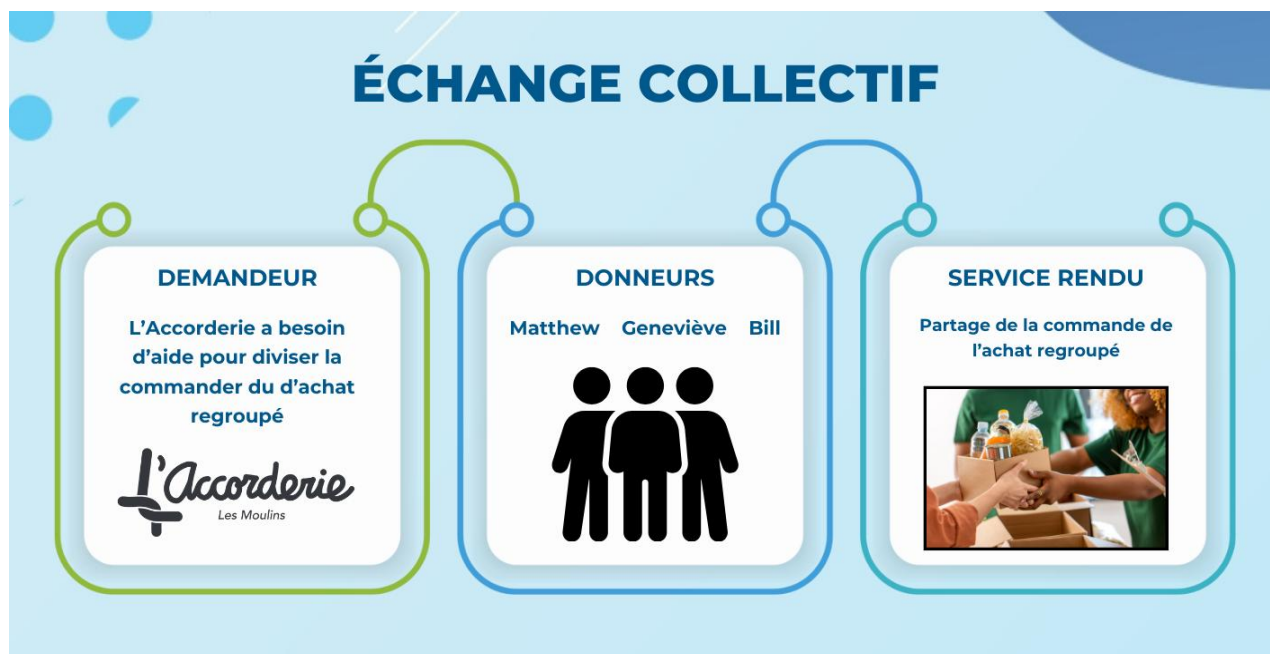
**Dés exemples d'échanges individuels :**

- ✓ CONSEILS POUR CUISINER
- ✓ AIDE POUR APPRENDRE UNE LANGUE
- ✓ DÉPANNAGE INFORMATIQUE
- ✓ RESTAURATION DE MEUBLE
- ✓ AIDE À L'ENTRETIEN
- ✓ GARDIENNAGE
- ✓ COUTURE
- ✓ COURS ET INITIATIONS



### L'échange collectif

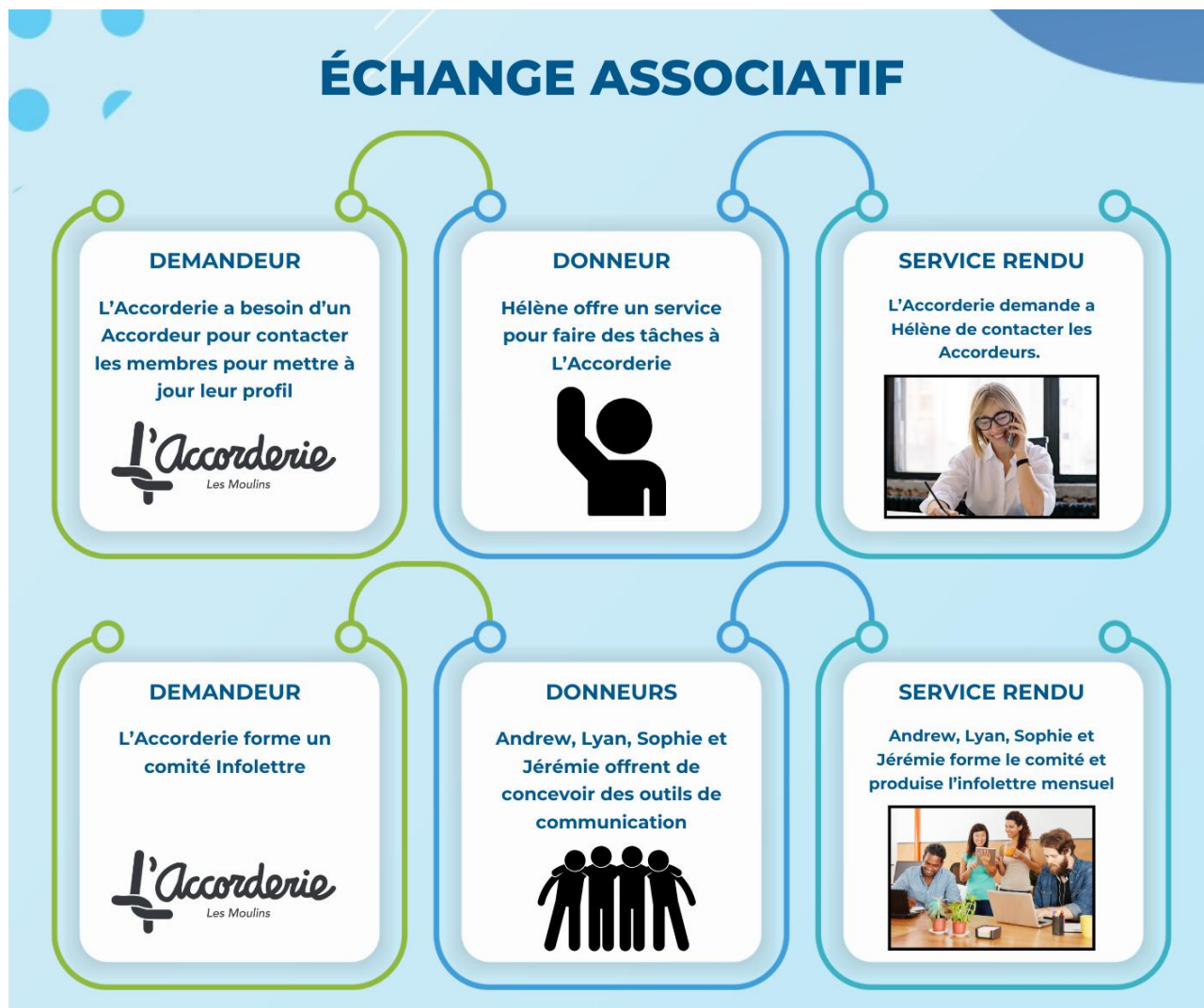
Une Accorderie offre à ses membres l'accès à des activités collectives d'échange, soit à des services d'intérêt « général » qui s'adressent à l'ensemble des Accordeurs. Celles-ci peuvent concerner simultanément plusieurs Accordeurs et plusieurs échanges. Ces activités prennent différentes formes. Par exemple, un service d'achats regroupés de produits alimentaires.



L'Accorderie Les Moulins n'offre pas encore ce type d'échange, mais pourrait le faire éventuellement si des Accordeurs désiraient mettre en place des initiatives.

## L'échange associatif

Enfin, une Accorderie, pour fonctionner, s'appuie sur les services (temps et savoir-faire) offerts par les Accordeurs. Elle rémunère chacun avec du temps dès qu'il y a participation à l'organisation et au fonctionnement d'une Accorderie ou à ses activités courantes. Les Accordeurs peuvent accueillir les nouveaux membres, assumer plusieurs tâches techniques, organiser et animer les activités collectives d'échange, distribuer le courrier, etc.



Des exemples d'échanges associatifs :

- ✓ RECHERCHE DE COMMANDITAIRES
- ✓ PRÉPARATION D'UN ÉVÉNEMENT
- ✓ TEMPS POUR AUTOFINANCEMENT
- ✓ ANIMATION D'UNE SÉANCE D'ACCUEIL
- ✓ PROMOTION À UN KIOSQUE
- ✓ TOUR DE GARDE AU BUREAU
- ✓ SAISIE DE DONNÉES
- ✓ MEMBRE D'UN COMITÉ





## **Bilan 2024-2025 de nos échanges**

La mise en place des échanges de services à L'Accorderie Les Moulins s'est faite de manière progressive. Entre les mois d'avril et de septembre 2024, notre priorité a été d'organiser, structurer et outiller notre fonctionnement interne : guides de référence, outils d'accompagnement, formations et préparation du système d'échange. C'est donc à partir d'octobre 2024 que le recrutement officiel des membres a pu réellement débuter, marquant le véritable lancement des échanges.

En raison de ce calendrier, les échanges de services entre membres ont pris leur envol plus tard dans l'année. Quelques services ont été rendus dans le cadre du système, mais ce sont surtout les services associatifs qui ont occupé une place centrale.

Des centaines d'heures ont été investies par les membres, et particulièrement par le conseil d'administration, dont le dévouement exceptionnel mérite d'être souligné. Leur implication a permis non seulement de porter l'Accorderie sur leurs épaules, mais aussi de créer un espace où l'engagement citoyen prend tout son sens.

Dès leur adhésion, plusieurs nouveaux membres se sont également engagés activement. La majorité des échanges associatifs ont été réalisés à travers le travail collectif de nos quatre comités déjà en place, témoignant d'une volonté réelle de bâtir ensemble une structure vivante, participative et durable.

## **Administration**

Le comité d'administration, accompagné grandement de notre marraine, a été fortement mobilisé au cours de cette première année d'activité, dans un contexte où tout était à créer. La mise en place de L'Accorderie Les Moulins a nécessité un travail de fond important, souvent invisible mais absolument essentiel à la viabilité du projet.

Parmi les réalisations majeures, mentionnons l'ouverture du compte bancaire, la mise en place d'un système de comptabilité, la création des outils administratifs (reçus, modèles de lettres, entêtes officielles, etc.), ainsi que l'élaboration de structures internes de gestion.

Bien que parfois considérées comme des tâches administratives mineures, toutes ces actions constituent les fondations concrètes d'un projet collectif solide et pérenne.

Un des chantiers les plus importants a été celui du financement. Le comité a déposé plusieurs demandes de soutien financier, notamment auprès de la Table des Préfets de Lanaudière, dans le cadre d'un appel de projets de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale. À la fin de l'année, nous étions toujours en attente d'une réponse. Une autre demande a été soumise au Fonds de développement des communautés de la Caisse populaire Desjardins de Terrebonne, également en attente d'une décision au moment de conclure ce rapport.

Des démarches ont également été entreprises auprès de différents députés, dans l'objectif d'assurer un soutien politique et institutionnel à long terme. Toutefois, la période électorale fédérale est venue ralentir certains de ces efforts.

Dans une perspective de développement durable et d'autonomie financière, le comité a aussi assisté à une formation sur la philanthropie, afin de mieux comprendre le fonctionnement, le potentiel et les leviers associés à ce type de financement.

Le comité d'administration a également porté le volet de l'autofinancement, un enjeu crucial pour assurer la continuité des opérations. Une vente de garage, tenue au printemps 2024, a permis de générer des revenus essentiels pour couvrir certains frais de base. Nous avons aussi eu la chance de bénéficier d'un soutien solidaire : la Coopérative de Solidarité Le Chez-Nous du Communautaire des Moulins nous a gracieusement offert l'accès à un local pour la moitié de l'année, via leur Fonds solidaire.

Malgré ce sursis bienvenu, il a tout de même fallu assumer plusieurs frais récurrents comme la ligne téléphonique, certain matériel de bureau, les outils promotionnels, etc. Dans ce contexte, une activité d'autofinancement a pris une ampleur déterminante : la collecte de bouteilles consignées. Bien qu'elle puisse paraître anodine à première vue, elle représente à ce jour notre principale source de revenus autonomes, en plus de la vente de garage. Cette initiative a demandé un travail colossal de la part d'un noyau d'Accordeurs engagés, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cette activité une réussite concrète et durable.

## Membrariat

Tel que mentionné précédemment, c'est à partir d'octobre 2024 que les premières séances d'accueil ont officiellement débuté. Mais le travail en amont avait déjà bien commencé. Dès les premiers mois, le comité responsable a amorcé une importante phase de préparation, notamment par la création de notre Guide de l'AccordeurE, un outil phare conçu après avoir reçu une formation approfondie du Réseau Accorderie.

En s'inspirant des meilleures pratiques de d'autres Accorderies du Québec, nous avons bâti un guide à notre image : humain, accessible, clair et structurant. Nous sommes immensément fiers de cet outil, qui constitue aujourd'hui la base de notre processus d'accueil et d'intégration.

Un autre pilier important mis en place cette année est notre réseau d'accompagnement, initialement pensé comme un système d'alliés, mais rapidement ajusté pour mieux correspondre à notre réalité. C'est ainsi que sont nés nos agents de liaison, des membres engagés qui accompagnent les nouveaux venus dans leur découverte du fonctionnement de l'Accorderie, de ses outils et de sa plateforme, particulièrement ceux sans courriel.

Au total, 14 séances d'accueil ont eu lieu, permettant d'intégrer graduellement de nouveaux membres, tout en tenant compte des enjeux d'accessibilité technologique. L'apprentissage et l'appropriation de l'Espace membre en ligne ont nécessité des efforts supplémentaires. Pour répondre à ces besoins, nous avons organisé une séance dédiée à l'utilisation des outils numériques, afin d'aider chacun à mieux comprendre les fonctionnalités essentielles et à se sentir plus autonome.

Grâce à l'engagement de ce comité, le recrutement de nouveaux membres s'est amorcé avec dynamisme. Nous avons 43 membres inscrits au 31 mars 2025.

## Vie associative

Nos activités reposent sur des valeurs communes aux Accorderies et à leurs membres.

L'entraide

La Coopération

La Confiance

La démocratie participative

Le Respect mutuel

La liberté d'agir sur son destin

La justice sociale

La solidarité

L'égalité

La reconnaissance des talents

Le comité Vie associative a pour mission de stimuler le sentiment d'appartenance, de favoriser les liens entre les Accordeurs et de créer des occasions de rencontre et d'échange, dans une perspective inclusive et conviviale.

Parmi les moments forts de l'année, mentionnons la tenue de notre Assemblée générale de fondation, un événement marquant qui a mobilisé plusieurs citoyens et permis de poser les bases officielles de notre fonctionnement collectif. S'en est suivi un party de Noël festif, qui a rassemblé chaleureusement les nouveaux membres et aspirants autour d'un moment de célébration. Un café-rencontre a également été organisé pour favoriser les échanges informels et permettre à chacun de mieux se connaître.

Cela dit, il importe de reconnaître que ce comité a aussi rencontré plusieurs obstacles au fil de l'année, limitant ainsi la tenue d'activités régulières et freinant le développement de la vie associative tel que souhaité. Des enjeux de disponibilité, de recrutement et de coordination ont eu un impact réel sur le rythme et la portée des initiatives proposées.

Ces constats ont mené à une réflexion constructive sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la vie associative. C'est pourquoi ce volet occupera une place centrale dans notre plan d'action 2025-2026, avec des actions concrètes pour raviver l'élan collectif, encourager l'implication et multiplier les occasions de créer du lien.

La vie associative, à L'Accorderie Les Moulins, va bien au-delà des activités entre membres. Elle inclut également les liens précieux tissés avec les partenaires du milieu, et notre volonté constante de contribuer au tissu social local. Nous n'avons jamais hésité à être présents dans les lieux de concertation du territoire, à nous engager dans des activités collectives et à soutenir activement le développement collectif de la MRC. Ces efforts d'implication directe s'inscrivent dans notre ADN, renforcent notre ancrage territorial, et participent à bâtir une communauté solidaire, inclusive et résiliente. Nous sommes également présents au sein du Réseau Accorderie et avons participé à l'assemblée générale annuelle à Québec en décembre dernier. Notre marraine Mélissa Moffette fait maintenant partie du conseil d'administration du Réseau Accorderie, ce qui nous permet une belle intégration.

## Communication / promotion

Le comité Communication et promotion a été sans contredit l'un des plus actifs de la dernière année. Il a joué un rôle central dans le rayonnement de L'Accorderie Les

Moulins, en veillant à ce que notre mission, nos activités et nos valeurs soient visibles, accessibles et inspirantes pour la communauté.

Un autre chantier important a été la mise en place de nos infolettres, un outil essentiel pour maintenir le lien avec nos membres. Bien que nous souhaitions initialement adopter un rythme mensuel et trimestriel, le contexte et les ressources limitées nous ont amenés à ajuster cette fréquence. Deux formats ont été développés : « L'Accorderie en action », destinée à informer les partenaires sur les actualités internes et les activités en cours, et « L'Accorderie en service », orientée vers les offres, demandes et ressources disponibles entre membres. Nous sommes particulièrement fiers du résultat, autant sur le plan du contenu que du visuel, et ces infolettres demeurent pour nous un outil de communication stratégique pour la suite.

L'Accorderie s'est fait une place dans le paysage moulinois en multipliant les actions de visibilité, de réseautage et de représentation. Grâce au soutien du député provincial de Masson, M. Mathieu Lemay, nous avons pu devenir membre de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins, ce qui nous a permis de participer à plusieurs activités de réseautage et d'élargir notre réseau d'alliances.

Au fil de l'année, de nombreuses présentations ont été réalisées auprès d'organisations et d'acteurs clés du territoire. En voici un aperçu, par ordre alphabétique :

- ABC des Manoirs
- AMINATE
- Carrefour jeunesse-emploi des Moulins
- Centre de FAM Les Moulins
- Centre de ressources pour hommes du sud de Lanaudière
- Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins
- Chevaliers de Colomb Lachenaie, La Plaine et Terrebonne
- Cité Génér'Action 55+
- FADOQ – Cercle d'or de Mascouche
- Luc Thériault, député fédéral de Montcalm
- Lucie Lecours, députée provinciale de Les Plaines
- Mathieu Lemay, député provincial de Masson
- Nathalie Sinclair-Desgagnés, députée fédérale de Terrebonne
- Parenfants de Mascouche
- Réseau des Proches Aidants Les Moulins
- Table de soutien à domicile (SAD) du Sud de Lanaudière
- Et plusieurs autres.

Un moment marquant de l'année a été notre participation au Salon des ressources – Les Moulins, en mars 2025. Cet événement d'envergure a rassemblé plus de 70 exposants et 400 visiteurs. Notre présence y a été un franc succès, permettant de faire connaître l'Accorderie à un large public et de tisser de nouveaux liens de collaboration.

Au-delà de la représentation, l'année a aussi été marquée par un travail soutenu sur le développement de nos outils promotionnels tels des vêtements. Nous avons aussi conçu et fait produire du matériel visuel et publicitaire : encarts, crayons, banderole déroulante, visuels imprimés et numériques. Ce matériel a été essentiel pour renforcer la visibilité de l'Accorderie lors des événements et activités publiques. Nous avons également rédigé

notre guide de commandite, un outil structurant qui servira de base à nos futures démarches de soutien.

Nous tenons également à remercier chaleureusement nos partenaires et commanditaires, qui ont soutenu nos activités au fil de l'année — que ce soit lors de l'Assemblée générale de fondation, de nos événements de vie associative, ou encore de nos activités de financement.

- Boulangerie Lazio
- Café Monde
- Cheesecake Bar
- Coopérative de Solidarité Le Chez-Nous du Communautaire Les Moullins
- L'adresse gourmande
- La mie du levain
- La Shop à Pain
- Le chic macaron
- Les délices de l'Italie
- Métro Plus Mascouche
- Et plusieurs autres.

Enfin, soulignons la mise en place de notre programme Ambassadeurs, visant à faire rayonner L'Accorderie à travers des voix reconnues et engagées. Nous avons eu l'immense privilège de compter sur deux ambassadeurs de choix :

- Nathalie Sinclair-Desagné, députée fédérale de Terrebonne
- Le conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Le Chez Nous du communautaire Les Moullins

Par leur appui sincère, leur visibilité et leur engagement, ces ambassadeurs ont contribué à renforcer la crédibilité de notre démarche et à consolider notre enracinement local.

FIERS

## AMBASSADEURS



"Les membres du conseil d'administration et l'équipe de travail de la Coopérative de Solidarité sont très fiers de pouvoir contribuer à promouvoir une initiative citoyenne extraordinaire. Être ambassadeurs de L'Accorderie, c'est crier haut et fort à quel point on croit au pouvoir d'agir des gens et à la force de leurs talents."

Conseil d'administration  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LE CHEZ-  
NOUS DU COMMUNAUTAIRE DES MOULINS



FIÈRE

## AMBASSADRICE



"Je suis ravie de partager mon engagement en tant qu'ambassadrice de L'Accorderie Les Moullins. Cet organisme innovant à Terrebonne permet à ses membres d'échanger sur leurs compétences et expertises dans un esprit de collaboration dans le but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est un honneur pour moi d'avoir été approchée pour soutenir leur mission."

Nathalie Sinclair-Desagné  
DÉPUTÉE FÉDÉRALE DE TERREBONNE



Vous pouvez suivre le Réseau Accorderie et ses activités via le site Internet en visitant le : <https://www.accorderie.ca/> ou encore visiter et suivre la page Facebook : Réseau Accorderie





# RAPPORT DE COMPTABILITÉ

## État des résultats

1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025

### Revenus

|                                                   |          |
|---------------------------------------------------|----------|
| Entraide Populaire des Moulins                    | 658.95   |
| Soutien à l'Action Bénévole (députés provinciaux) | 2 500.00 |
| Vente publicité (députés fédéraux)                | 500.00   |
| Solidaires Chez-Nous                              | 2 000.00 |
| Vente de garage                                   | 846.45   |
| Vente de canettes                                 | 509.40   |
| Vêtements promotionnels                           | 425.00   |
| Cotisations                                       | 430.00   |
| Dons                                              | 570.00   |

**TOTAL** **8 439.80**

### Dépenses

|                                         |          |
|-----------------------------------------|----------|
| Franchise sociale Réseau Accorderie     | 5 000.00 |
| Quittance EPM                           | 113.55   |
| Part sociale Desjardins                 | 5.00     |
| Achat matériel/fournitures              | 204.99   |
| Achat outils promotionnels              | 532.78   |
| Achat articles promotionnels pour vente | 320.00   |
| Chandails CA Accorderie                 | 113.68   |
| Représentation (CCIM)                   | 40.24    |
| Souper de Noël                          | 76.50    |
| Loyer                                   | 1 160.40 |
| Internet                                | 63.12    |
| Téléphonie                              | 192.00   |
| CyberImpact                             | 101.36   |
| Frais bancaires                         | 71.40    |

**TOTAL** **7 995.02 \$**

**EXCÉDENT :** **444.78 \$**

## 2025-2026

## Plan d'action 2025-2026

Le plan d'action 2025–2026 de L'Accorderie Les Moulins s'inscrit dans une volonté claire de consolidation, de mobilisation et de rayonnement. Élaboré collectivement, il met l'accent sur des priorités concrètes : le développement du financement, la vitalité de la vie associative, le recrutement de nouveaux membres, l'augmentation des échanges de services, la visibilité de l'organisme et le renforcement du sentiment d'appartenance. Ce plan trace les grandes lignes de notre prochaine année, avec des actions réalistes, adaptées à notre réalité, mais résolument tournées vers la croissance et la pérennité.

| AXE                                                                 | ACTIONS / CIBLES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | OBJECTIFS SMART <br>Spécifique – Mesurable –<br>Atteignable – Réaliste – Temporel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Axe 1</b><br><br><b>Diversifier et consolider le financement</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir du financement à la mission et/ou par projet (fonds publics, fondations, municipalités)</li> <li>• Mettre en place des campagnes d'autofinancement (ex. : canettes/bouteilles, levées de fonds locales)</li> <li>• Identifier des sources de financement à long terme (commandites, dons, mécénat)</li> <li>• Explorer la possibilité de recruter une ressource dédiée au développement financier</li> </ul> | <p>1.1 - D'ici mars 2026, obtenir au moins 1 source de financement récurrent (à la mission ou par projet), incluant une demande soumise à une fondation ou à un programme public.</p> <p>1.2 - D'ici décembre 2025, mettre en place au moins 3 initiatives d'autofinancement, dont la collecte de canettes/bouteilles et une activité de levée de fonds participative.</p> <p>1.3 - D'ici octobre 2025, établir un partenariat avec une ressource externe ou consultant pour accompagner la recherche de financement.</p> |
| <b>Axe 2</b><br><br><b>Stimuler la vie associative</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des cafés-rencontres, ateliers, formations, et rassemblements thématiques</li> <li>• Offrir des conférences animées par des accordeurs ou des invités externes</li> <li>• Créer un calendrier d'activités récurrentes pour favoriser les liens entre membres</li> </ul>                                                                                                                                    | <p>2.1 - Organiser un minimum de 6 activités de vie associative (cafés-rencontres, ateliers, rassemblements) entre avril 2025 et mars 2026, incluant au moins 2 événements thématiques ouverts à tous les membres.</p> <p>2.2 - D'ici février 2026, offrir au moins 2 formations ou conférences données par des membres accordeurs ou des invités externes.</p>                                                                                                                                                           |

|                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Axe 3</b></p> <p><b>Recruter et fidéliser les membres</b></p>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le membrariat actif</li> <li>Organiser des activités de recrutement (présentations publiques, présence dans les événements locaux)</li> <li>Renforcer l'accueil et l'intégration des nouveaux accordeurs</li> </ul>                                                                                                                                                   | <p>3.1 - Recruter 100 nouveaux membres entre avril 2025 et mars 2026 grâce à une stratégie combinant présence événementielle, publications numériques et références internes.</p> <p>3.2 - D'ici mars 2026, assurer la présence de l'Accorderie dans au moins 6 événements publics ou communautaires afin de faire connaître la mission, mobiliser les ambassadeurs, et recruter de nouveaux membres à l'aide du matériel promotionnel existant (visuels, messages clés, outils de recrutement).</p>                                                                                                     |
| <p><b>Axe 4</b></p> <p><b>Accroître la visibilité et l'accessibilité</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Déployer une campagne de marketing social pour faire connaître l'Accorderie</li> <li>S'assurer que toutes les plateformes numériques (site web, médias sociaux, bottin) soient à jour</li> <li>Valoriser la mission de l'Accorderie dans ses locaux physiques (signalétique, affiches, dépliants)</li> <li>Identifier et soutenir des ambassadeurs parmi les membres</li> </ul> | <p>4.1 - D'ici octobre 2025, mettre à jour 100 % des informations présentes sur les plateformes numériques (site web, médias sociaux, bottin) et dans les outils imprimés.</p> <p>4.2 - Lancer d'ici novembre 2025 une mini-campagne de visibilité (affiches, publications sociales, présence terrain) pour faire connaître l'Accorderie et recruter des ambassadeurs membres et partenaires (objectif : 5 ambassadeurs d'ici mars 2026).</p> <p>4.3 - D'ici octobre 2025, améliorer l'identification dans les locaux de l'Accorderie (affichage, signalisation, info-membres accessible sur place).</p> |
| <p><b>Axe 5</b></p> <p><b>Augmenter les échanges de services</b></p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Stimuler les échanges de services effectués entre membres et en augmenter le nombre</li> <li>Encourager la publication d'offres et de demandes dans l'Espace membre</li> <li>Mettre en place des stratégies d'animation (matchmaking, relances ciblées)</li> </ul>                                                                                                              | <p>5.1 - Atteindre un minimum de 200 échanges de services entre accordeurs pour l'année 2025–2026, soit une moyenne d'environ 17 par mois.</p> <p>5.2 - Dès juillet 2025, déployer une stratégie de stimulation des échanges entre membres en combinant plusieurs actions : relances ciblées, suggestions de jumelage, mise en valeur des services échangés sur les réseaux sociaux, et création de petits défis ou clins d'œil mensuels.</p>                                                                                                                                                            |

|                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Axe 6</b></p> <p><b>Renforcer le sentiment d'appartenance et la vision commune</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser un climat d'entraide et de reconnaissance entre membres</li> <li>• Créer des occasions de dialogue autour de la mission et des valeurs de l'Accorderie</li> <li>• Encourager l'implication des membres dans la gouvernance et la vie associative</li> </ul> | <p>6.1 - D'ici mars 2026, mettre en place au moins 2 initiatives de mobilisation pour renforcer le sentiment d'appartenance (ex. : reconnaissance dans l'infolettre, vox pop, sondage participatif).</p> <p>6.2 - D'ici mars 2026, animer une activité de co-construction (ex. : atelier, forum, sondage) autour de la vision de l'Accorderie, impliquant au moins 20 membres.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### Prévisions budgétaires 2025-2026

Dans le contexte actuel de L'Accorderie Les Moulins, il est difficile de présenter des prévisions budgétaires détaillées. À ce jour, l'organisme ne bénéficie d'aucune subvention récurrente ou ponctuelle, ce qui limite considérablement la capacité d'anticiper des revenus et des dépenses à moyen terme.

Nos frais fixes sont pour l'instant réduits au minimum essentiel, incluant principalement l'abonnement à la ligne téléphonique, l'utilisation de la plateforme Cyberimpact pour la diffusion de notre infolettre, ainsi qu'un loyer à prix modique. Ce soutien solidaire est précieux, et sa pérennité demeure une priorité pour le bon fonctionnement de l'Accorderie.

Aucune recommandation n'est formulée cette année quant à l'embauche d'une firme comptable, étant donné la simplicité actuelle de notre comptabilité et l'absence de fonds publics à gérer. Toutefois, si la situation venait à évoluer positivement en cours d'année, le conseil d'administration devra s'engager à consulter plusieurs partenaires comptables afin d'assurer une saine gestion financière.

Nous réitérons notre volonté ferme de poursuivre les démarches de financement, tel que stipulé dans notre plan d'action 2025–2026. Cela inclut la reconduction de notre demande au programme SAB (soutien à l'action bénévole), ainsi que l'amorce de démarches officielles auprès des instances gouvernementales pour une reconnaissance institutionnelle et un financement à la mission, considérant maintenant une première année complète d'existence.

# CONCLUSION

## Engagement vers l'avenir

Clore ce rapport annuel, c'est un peu comme refermer le tout premier chapitre d'un livre qu'on a commencé à écrire ensemble.

Il y a un an, L'Accorderie Les Moulins voyait le jour officiellement. Depuis, chaque geste posé, chaque heure donnée, chaque lien tissé, chaque doute surmonté, a construit un peu plus les fondations de ce que nous sommes en train de devenir : un projet collectif enraciné dans la solidarité, qui mise sur la richesse humaine, l'entraide et la réciprocité.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont soutenu notre organisme au cours de cette première année. Votre confiance, vos encouragements, vos coups de main discrets ou visibles ont été des moteurs puissants. Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous.

Il serait malhonnête de prétendre que cette année n'a pas laissé de traces. L'énergie déployée pour tout mettre en place, sans financement stable, avec les moyens du bord, a laissé place à une certaine fatigue. Mais dans cette fatigue, il y a aussi de la fierté. Et surtout, encore beaucoup d'espoir.

La prochaine année sera cruciale. Nous le savons. L'arrivée d'un soutien financier structurant, et éventuellement d'une ressource permanente, sera déterminante pour assurer la continuité de nos actions, pour consolider nos acquis et faire croître ce beau projet.

Plus que jamais, nous aurons besoin de tout le monde. Des membres, des bénévoles, des alliés, des partenaires, des rêveurs, des bâtisseurs, des porteurs d'avenir.

« Si on savait d'avance, on ferait peut-être autrement... mais on irait pas plus loin. »

– Vincent Vallières, Tout le monde y pense

Et nous, on veut aller plus loin.

Avec vous.  
Avec NOUS.